



Ouverture au public de la Petite Ceinture
Réunion du 15^e arrondissement
Vendredi 23 octobre 2015

Philippe Goujon
Maire du 15^e arrondissement

Programme de la réunion

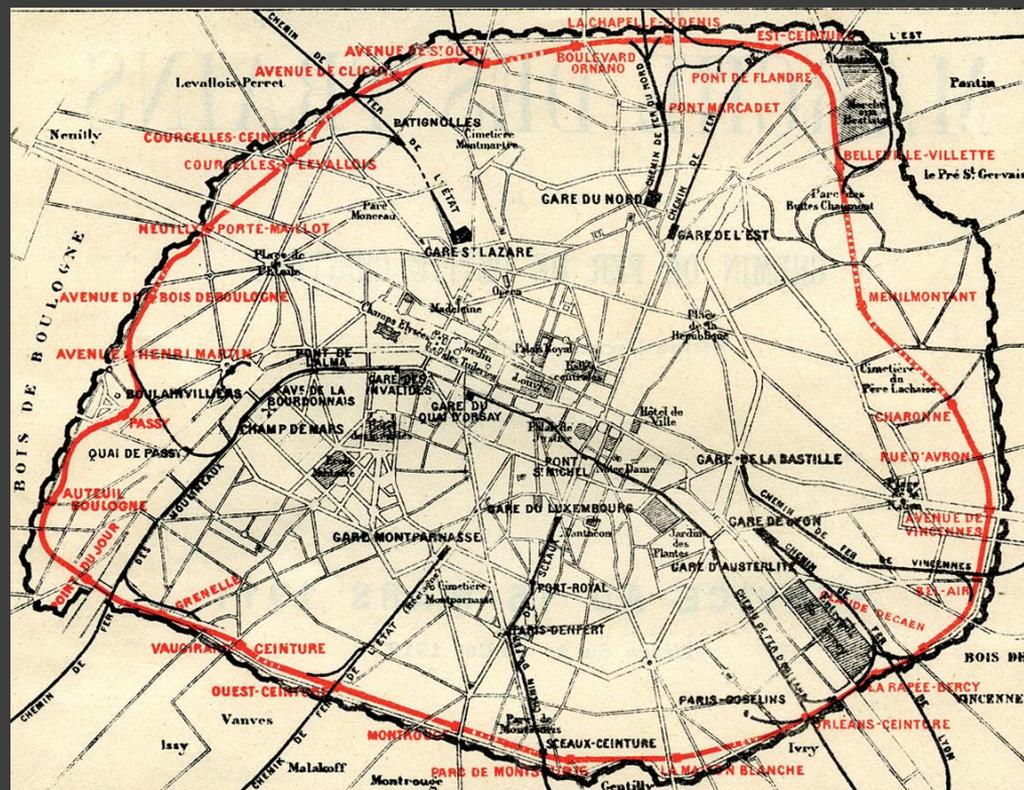
Présentation : Contexte et objectifs du projet

Temps d'échange : vos souhaits, vos idées

1. La promenade Petite Ceinture du 15^e arrondissement
2. Ouvrir de nouveaux espaces ?

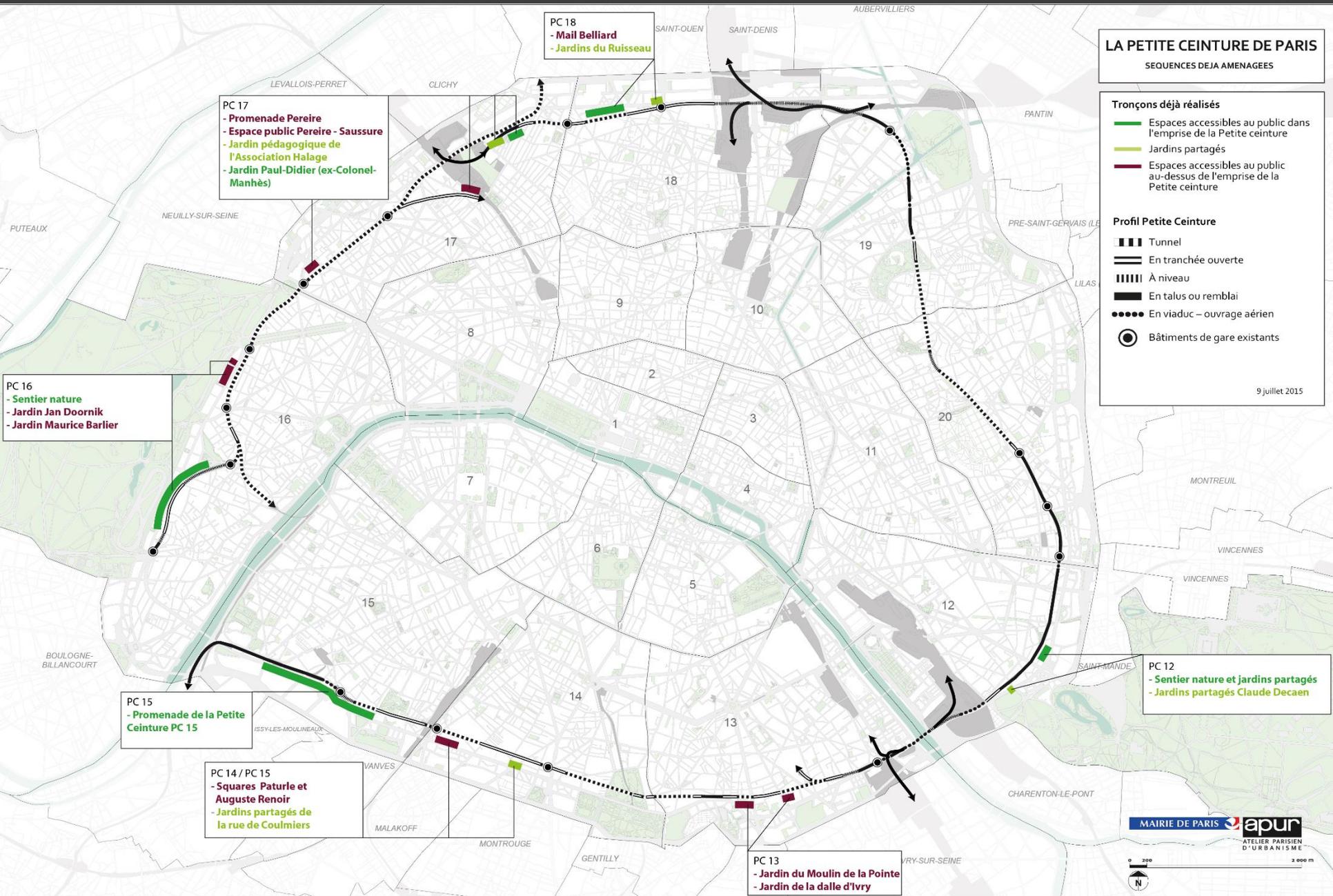
Historique

- Entre 1869 et 1934 : pleine exploitation
- 1993 : suspension de l'exploitation commerciale
- 2006 : Protocole cadre Ville de Paris-Réseau Ferré de France
- De 2007 à 2013 : aménagements et ouvertures ponctuels dans le 16^{ème}, le 12^{ème}, le 15^{ème} ...
- 2015 : nouveau protocole cadre SNCF – Ville de Paris.



© Collection Association Sauvegarde Petite Ceinture (ASPCRF)

Séquences ouvertes au public



LA PETITE CEINTURE DE PARIS

SEQUENCES DEJA AMENAGEES

- Tronçons déjà réalisés**
- Espaces accessibles au public dans l'emprise de la Petite ceinture
 - Jardins partagés
 - Espaces accessibles au public au-dessus de l'emprise de la Petite ceinture

- Profil Petite Ceinture**
- ▬ Tunnel
 - ▬ En tranchée ouverte
 - ▬ À niveau
 - ▬ En talus ou remblai
 - En viaduc – ouvrage aérien
 - ⊙ Bâtiments de gare existants

9 juillet 2015

PC 17
 - Promenade Pereire
 - Espace public Pereire - Sausurre
 - Jardin pédagogique de l'Association Halage
 - Jardin Paul-Didier (ex-Colonel-Manhès)

PC 18
 - Mail Belliard
 - Jardins du Ruisseau

PC 16
 - Sentier nature
 - Jardin Jan Doornik
 - Jardin Maurice Barlier

PC 15
 - Promenade de la Petite Ceinture PC 15

PC 14 / PC 15
 - Squares Paturle et Auguste Renoir
 - Jardins partagés de la rue de Coulmiers

PC 13
 - Jardin du Moulin de la Pointe
 - Jardin de la dalle d'Ivry

PC 12
 - Sentier nature et jardins partagés
 - Jardins partagés Claude Decaen

Séquences ouvertes au public



Promenade, 15^e arr., 2013



Jardins du Ruisseau, 18^e arr., 1998

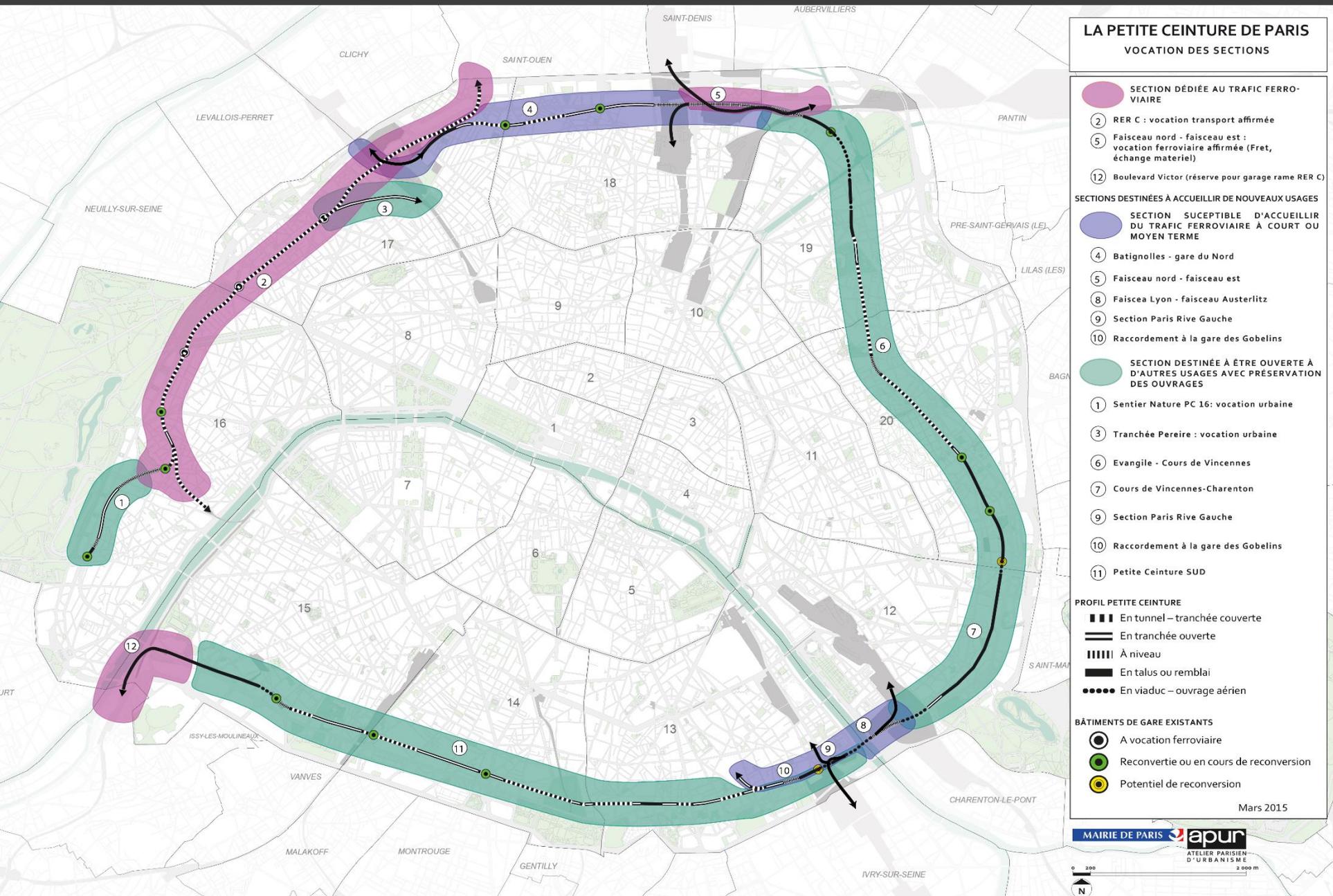


Sentier nature, 16^e arr., 2007



Sentier nature et jardins partagés, 12^e arr., 2009

Plan des séquences, annexe au protocole-cadre



Les objectifs du projet

Ouvrir au public le plus grand nombre possible de tronçons

S'adresser à **tous les usagers**, avec une gamme large de propositions d'activités

Protéger, valoriser et faire connaître les éléments de patrimoine naturel, architectural et paysager de la Petite Ceinture.

Permettre le **développement d'activités** qui contribuent à cette mise en valeur (promenade, loisirs, activités culturelles, économiques, agricoles, sportives...).

Les conditions du projet

Préserver la possibilité d'un retour de la fonction ferroviaire :
réversibilité des aménagements.

Concilier fonctions actuelles et futures :

- **Préserver la continuité** de la plateforme ferroviaire et des réseaux sur les portions circulées et non circulées.
- Prendre en compte le rôle de **réservoir de biodiversité** de la Petite Ceinture.

Tenir compte de la **pérennité des activités** proposées et de leur mode de gestion.

Les conditions du projet : sécurité et accessibilité

Aujourd'hui : la Petite Ceinture est un espace privé, l'accès en est interdit. Ceux qui s'y rendent le font sous leur propre responsabilité.

Demain: Certaines sections sont ouvertes au public. La Ville de Paris et la SNCF sont responsables de la sécurité de ceux qui s'y rendent et de l'accessibilité à tous. Cela implique :

- travaux **d'accessibilité** des sections ouvertes : rampes, escaliers, moyens mécanisés, cheminement stabilisé
- **sécurisation** du site : ponts, garde-corps, végétation...

Les conditions du projet : le principe de réversibilité

La réversibilité des aménagements est un des invariants du projet, une étude est en cours pour préciser la portée de ce principe :

- Etat des lieux des infrastructures existantes : que peut-on y faire circuler ? (train, tramway ?)
- Quelles opportunités pour une exploitation ferroviaire future ?

L'infrastructure aujourd'hui :

- assure la continuité ferroviaire, mais ne permet pas l'exploitation commerciale
- nécessiterait des travaux importants si l'on envisageait une exploitation transports

La mission de programmation et la concertation

Maitre d'ouvrage: Ville de Paris et SNCF

Assistance à maîtrise d'ouvrage : agence ABCD programmation

Volet 1 : Développer une vision globale de l'aménagement à venir de la Petite Ceinture : quels usages ? quelles activités ?

Volet 2 : Concevoir des aménagements simples et légers, spécifiques aux séquences retenues.

Finalisation du plan-programme

Programmation

Automne 2015

Hiver 2016

Concertation

Ateliers de concertation dans les arrondissements concernés

Les éléments issus de la concertation

Janvier-février 2013 : Concertation sur le devenir de la Petite Ceinture

Septembre-décembre 2014 : Concertation sur la modification du PLU de Paris

Janvier-mars 2015 : Budget participatif

Septembre 2015 : Projet « *Reconquête de la Petite Ceinture* » retenu avec 11 575 votes

(4^e projet retenu sur 8 concernant tout Paris)

Perception

- Un espace sauvage, en dehors de la ville.
- Un espace à valoriser, à rendre plus accessible

Fonctions futures

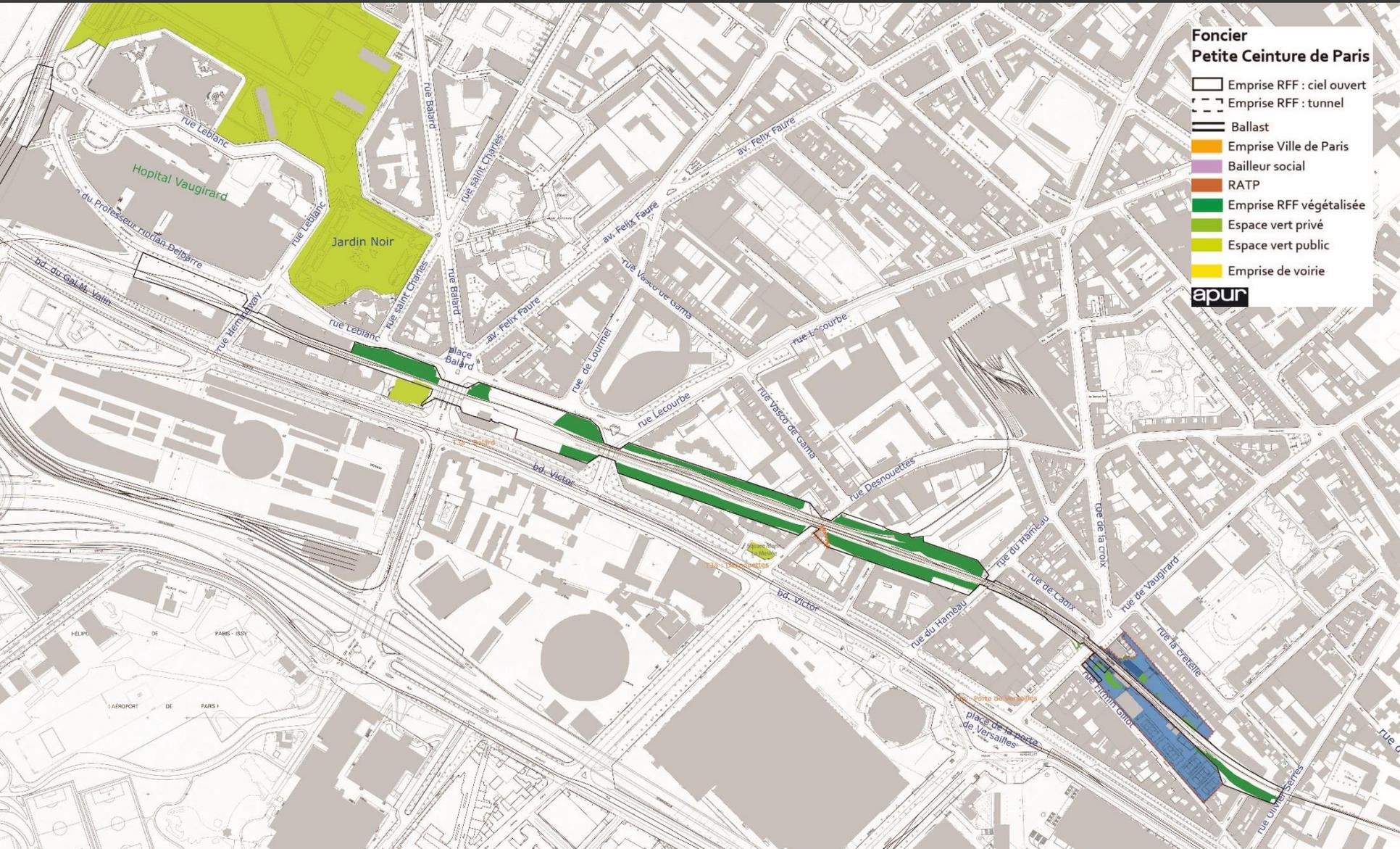
- Un espace accueillant, pour se rencontrer et faire ensemble
- Un réseau pour les déplacements doux

Comment faire ?

- Imaginer avec les usagers des pratiques diversifiées et compatibles entre elles
- Essayer et ajuster : des aménagements légers et rapides

La Petite Ceinture dans le 15^e arrondissement

1. La promenade existante
2. Les espaces non ouverts au public, leurs conditions et temporalités



La Petite Ceinture dans le 15^e arrondissement

1. De la rue Olivier de Serre à la place Balard, *une promenade ouverte depuis 2013* :

1,3 km de long, 3,5 hectares

Préservation du patrimoine ferroviaire

Mise en valeur de la biodiversité



Photo : Jean-Pierre Viguiier /
Ville de Paris

Temps d'échange : Comment améliorer la promenade ?

Quand, comment, pourquoi fréquentez-vous la promenade ?

Qu'aimeriez-vous pouvoir y faire ?

Que faudrait-il améliorer ?

Quelles sont vos idées pour la rendre plus belle, plus agréable ?

La Petite Ceinture dans le 15^e arrondissement

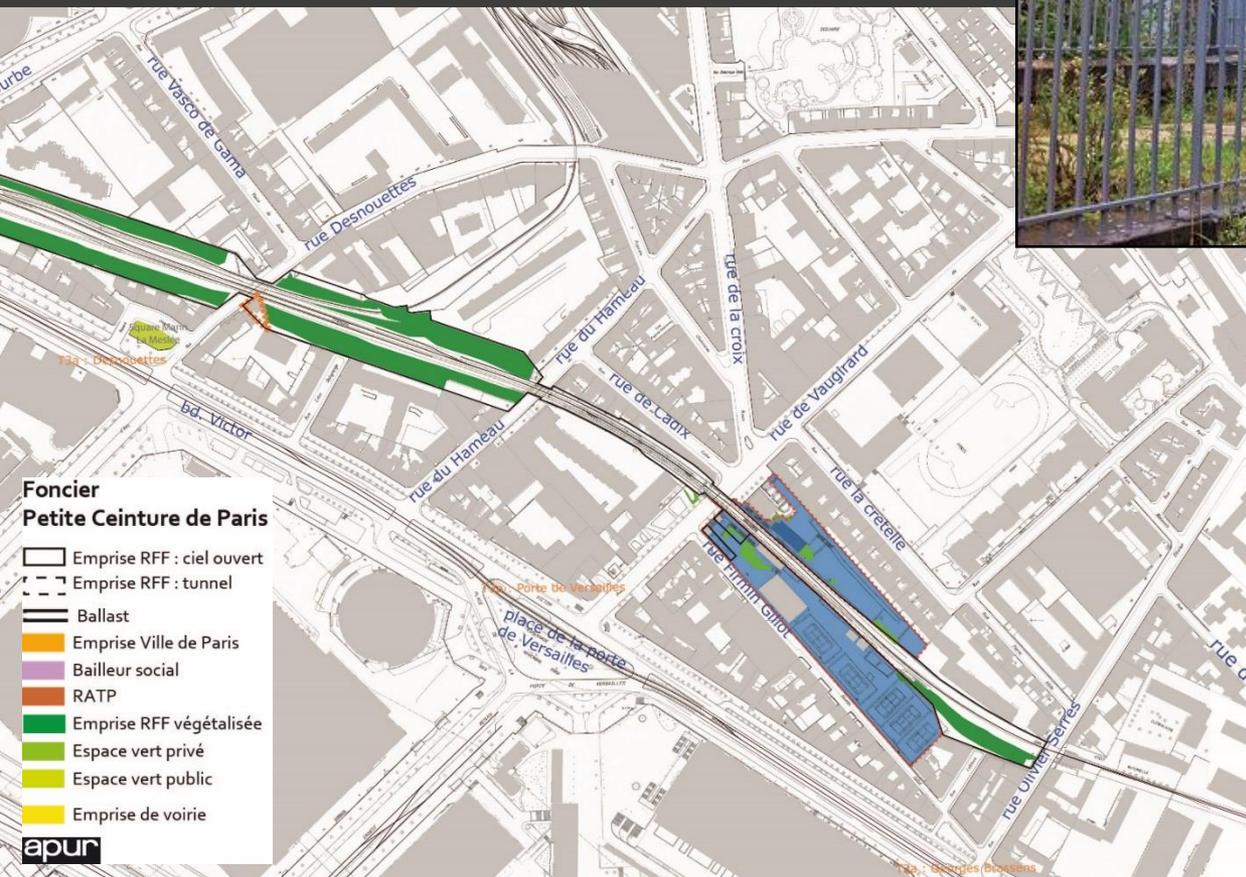
2. Les espaces non ouverts au public : la gare de Vaugirard

Gare occupée :

- tennis-club de Vaugirard
- société Aménagement Bureau Conseil



© APUR



Projet retenu dans le cadre du budget participatif du 15^e :

- Espace de coworking étudiants-entrepreneurs

Dans la salle d'attente de la gare. 3^e sur 9 projets retenus dans le 15^e.



Au niveau du parc Georges Brassens



Au niveau du parc Georges Brassens



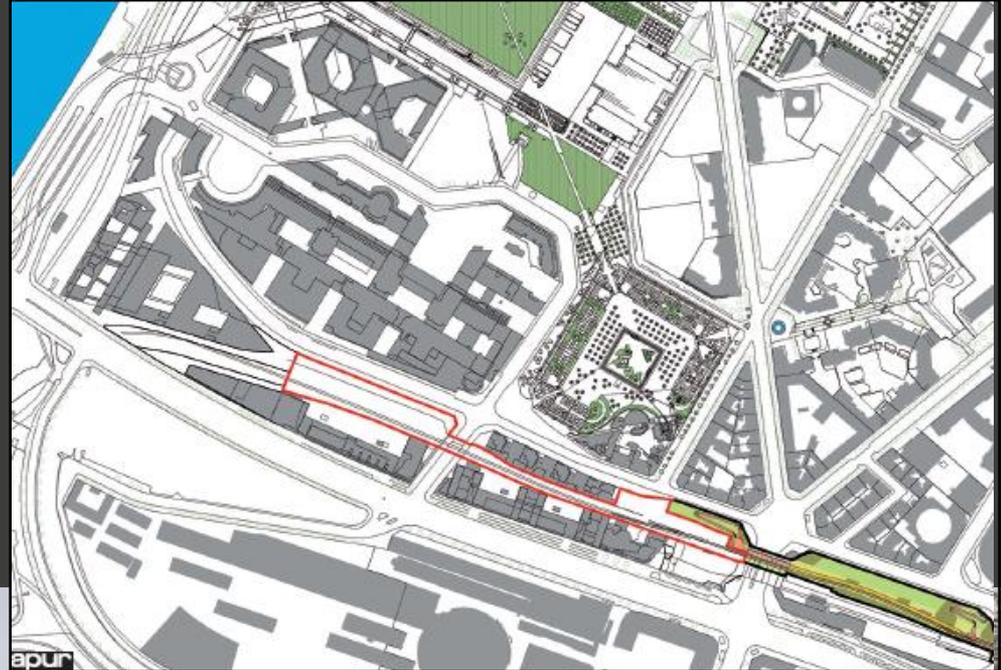
- Gare Ouest Ceinture en cours de transformation
- Passage souterrain public entre le 14^e et le 15^e arrondissement
- Tunnel de 100m de long sous le faisceau ferroviaire Montparnasse



La Petite Ceinture dans le 15^e arrondissement

2. Les espaces non ouverts au public : de la rue Leblanc à la rue du Prof. Florian Delbarre

- Parcelle constructible rue du Prof. Florian Delbarre
- Espace limité par les voies du RER C



Temps d'échange : Quelle ouverture pour la Petite Ceinture ?

Quels enseignements retenir de la promenade existante pour l'ouverture de nouvelles séquences ?

Qu'imaginez-vous pour les différents espaces encore fermés au public ?

Qu'aimeriez-vous pouvoir y faire ?

Quelle(s) ambiance(s) aimeriez-vous y trouver ?

Merci !